



PRÉFET DE LA SAVOIE

BUREAU DE LA CITOYENNETE  
Section Naturalisations  
Tél : 04.79.75.51.76 ou 04.79.75.50.89  
Courriel: pref-naturalisations@savoie.gouv.fr

## COMMENT DEPOSER UNE DEMANDE DE NATURALISATION PAR DECRET ou PAR MARIAGE

### 1) Constituez un dossier complet de demande de naturalisation selon le type de mode choisi:

- naturalisation par décret
- naturalisation par mariage

### 2) Si vous demandez la **NATURALISATION PAR DECRET**

\* **Uniquement pour les personnes résidant à CHAMBERY, à partir du 1er mars 2014**, vous devez prendre rendez-vous par le biais du site internet des services de l'Etat en Savoie. Lors de la prise de rendez-vous, vous recevrez un mail auquel sera joint le courrier de confirmation de rendez-vous. Ce courrier devra impérativement être en votre possession le jour du rendez-vous à la Préfecture de la Savoie (place Caffé, direction de la réglementation, 1er étage).

Dans tous les cas il sera **impératif**, pour que la demande soit acceptée, que le dossier comporte toutes les pièces requises. Un **dossier complet** permettra la délivrance d'un récépissé et sera suivi de l'entretien réglementaire.

**ATTENTION, TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE TRAITE.**

A défaut, vous devrez prendre un nouveau rendez-vous par le biais du site internet.

\* **Pour les personnes ne résidant pas à Chambéry**, vous devez envoyer votre demande, en double exemplaire, accompagnée des pièces justificatives à l'adresse suivante:

PREFECTURE DE LA SAVOIE - DIRECTION DE LA REGLEMENTATION  
BUREAU DE LA CITOYENNETE - Section Naturalisations  
BP 1801 - 73018 CHAMBERY CEDEX

### 3) Si vous souhaitez déposer une demande de **NATURALISATION PAR MARIAGE (avec un français)**, envoyez votre demande accompagnée des pièces justificatives à l'adresse suivante:

PREFECTURE DE LA SAVOIE - DIRECTION DE LA REGLEMENTATION  
BUREAU DE LA CITOYENNETE - Section Naturalisations  
BP 1801 - 73018 CHAMBERY CEDEX

Il sera **impératif** que la demande soit accompagnée de toutes les pièces requises. Tout **dossier complet** permettra la délivrance d'un récépissé et la convocation pour un entretien réglementaire. Lors de cet entretien, vous devrez être **obligatoirement accompagné de votre conjoint(e)**. A défaut, votre dossier sera retourné à votre domicile accompagné de la liste des pièces manquantes.

## COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS pour les personnes résidant à CHAMBERY

A partir du 1er mars 2014, uniquement les personnes résidant à **CHAMBERY**, désirant demander une naturalisation par décret, doivent obligatoirement prendre un rendez-vous par le biais du site internet des services de l'Etat en Savoie, à l'adresse:

[www.savoie.gouv.fr](http://www.savoie.gouv.fr)

**- rubrique "Démarches administratives"**